



OFFRE DE SOINS - ETABLISSEMENTS DE SANTÉ

La HAS indique reporter ses activités d'évaluation de la qualité des soins





Dans ces circonstances exceptionnelles, où rien ne doit détourner les équipes du soin, la Haute Autorité de Santé reporte tous les dispositifs d'évaluation de la qualité.

Ainsi, les visites de certification et les campagnes de recueil d'indicateurs issus des dossiers patients sont-elles suspendues jusqu'à septembre 2020.

Le lancement de la certification V2020 est également reporté.

> Plus d'informations sur le site te de la HAS

Dernière mise à jour le 24 mars 2020